

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

Espaces publics, espaces à vivre

HORS-SÉRIE CADRE DE VIE

Plaine Commune

JUIL.
2018

LE CADRE DE VIE DES 420 000 HABITANTS
DU TERRITOIRE EST L'UNE DES GRANDES
PRIORITÉS DE L'ACTION DE PLAINE COMMUNE
ET DES VILLES. 36 PAGES QUI PRÉSENTENT
L'ACTION DES SERVICES AU QUOTIDIEN.



© Christophe Fillieule



mise en bouche

Édito

Plaine Commune consacre chaque année 58 % de son budget au cadre de vie. Ce choix important est légitime au regard des sujets que ce terme recouvre : création et entretien de voiries, d'espaces publics, d'espaces verts, de terrains de sports, de places de stationnement ; ce sont en fait tous les espaces que nous avons en partage. Espace aux usages divers, souvent codifiés, parfois sources de tensions mais souvent aussi sources de beaux moments partagés, ces lieux interrogent notre capacité à vivre ensemble. La manière dont on les conçoit, dont on les entretient, dont on en prend soin, est le reflet de nos relations sociales, de notre manière de faire ville ensemble, de notre estime collective de nous-mêmes.

Pour ces raisons précises, il est essentiel qu'un soin particulier soit apporté au cadre de vie. C'est ce qu'ont choisi de faire les collectivités de notre territoire, villes et intercommunalité, en lui allouant des moyens importants, et en encourageant les initiatives des collectifs citoyens et habitant.e.s qui œuvrent pour que nos espaces communs soient agréables et partagés.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune

ausommaire

[4-5] **Vous avez-dit cadre de vie ?**
Propreté urbaine ou qualité de vie en général.
Où commence et où s'arrête la notion de cadre de vie ?

[6-7] **Entretien avec Patrick Braouezec, président de Plaine Commune.**
« Mieux s'adapter aux besoins spécifiques de notre territoire »

[8-13] **Les incivilités, le cœur du problème.**
En tournée avec une équipe mutualisée de Plaine Commune. Quand la réalité du terrain prouve qu'il s'agit, avant tout, d'une question de comportement.

[14-22] **Un service en mouvement permanent.**
Allo Agglo, Brigade verte, mission quotidienneté... Comment Plaine Commune et les villes adaptent-elles leur fonctionnement pour répondre aux attentes des habitants et des usagers.

[23-27] **Sensibiliser et rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie.**
Plaine Commune mène, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation à l'attention des habitants.

[28-35] **Embellir l'espace public.**
Éclairage public, espaces verts, équipements sportifs ou encore mobilités douces, l'espace public est pensé comme un lieu de vie et de partage.

ne loupez pas

Un service en mouvement permanent.

14

En tournée avec les agents de Plaine Commune.

8

28

Embellir la ville et rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie.

Vous avez dit cadre de vie ?



© Raphael Fournier

Une récente enquête, commandée par Plaine Commune, a prouvé l'intérêt que les habitants portent au cadre de vie. Elle souligne aussi sa complexité associant les notions de propreté urbaine et de qualité de vie.

Qui n'aimerait pas poser ses bagages dans la ville idéale ? Animée, sans trop d'agitation, toujours propre, sans jamais un déchet ni un mégot par terre, avec parcs, écoles et transports à proximité. Mais existe-t-elle vraiment cette cité rêvée ? Si rien n'est moins sûr, reste en tout cas un consensus indiscutable autour de l'importance du cadre de vie pour les habitants : « *C'est un enjeu majeur tant pour l'épanouissement des populations que pour l'attractivité des territoires*, avance Robert Figueras, directeur du Cadre de vie à Plaine Commune. (...) *On peut tout de même définir la notion de cadre de vie comme l'ensemble des éléments concourant, sur des questions de proximité et de quotidien, à disposer d'un environnement agréable et entretenu de façon permanente.* »

Un vaste travail de diagnostic

Un peu vague comme définition. « *C'est effectivement très difficile de dire à quoi l'on mesure la qualité du cadre de vie*, rétorque Robert Figueras. *Est-ce à l'aune du degré de verdure, de l'accès à la mobilité, de la*

propreté des rues, voire du sentiment de sécurité ? Les indicateurs d'un territoire où il ferait bon vivre sont subjectifs et varient considérablement d'un individu à l'autre. » Pour y voir plus clair et améliorer le service rendu à la population, Plaine Commune a donc décidé de mener l'enquête. En 2017, une étude portant sur les attentes des habitants en matière de cadre de vie, était commandée au cabinet Indivisible. 300 personnes interrogées (usagers, habitants et commerçants du territoire), une trentaine d'ateliers menés auprès d'agents experts de l'espace public, des réunions-bilans... Ce vaste travail de diagnostic a permis de mettre en lumière une acception très large de la notion de cadre de vie.

Dégager de nouvelles orientations

On retrouve bien entendu les trois champs d'intervention majeurs de Plaine Commune, à savoir la propreté des espaces publics, l'entretien des parcs, jardins et voiries, ainsi que la gestion des déchets. Mais très vite, sont

également apparues des préoccupations bien plus larges, comme la place de la nature en ville, les usages conviviaux de l'espace public, l'esthétique du cadre bâti, l'éclairage ou encore l'accès accru aux offres de services. « *D'ici à l'automne prochain, nous aurons refondé notre politique territoriale du cadre de vie, assure Robert Figueras. Les enseignements de cette étude vont donc nous permettre de dégager de nouvelles orientations, en prise directe avec les besoins de la population. Cela devrait par ailleurs alimenter les pratiques de l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'améliorer le service rendu aux habitants.* »

Une réponse globale et concertée

Pour l'heure, les participants à l'étude ont soumis pas moins de 200 idées concrètes visant

à améliorer le cadre de vie de leur quartier. Aménager les friches, multiplier les structures de jeux pour enfants, transformer les lieux squattés en espaces de création et de solidarité, miser sur la verdure, l'éclairage, diversifier l'offre de commerces, de services et de transports, veiller davantage au respect et à la bienveillance sur l'espace public... Autant de propositions concourant au maintien d'un cadre de vie agréable au quotidien. Actuellement passées au crible par les services de Plaine Commune, une bonne quarantaine d'entre elles ont d'ores et déjà retenu l'attention. Prochaine étape : mettre en œuvre ces actions sur le terrain, en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire (élus, habitants, bailleurs, associations...). Car seule une réponse globale, partenariale et concertée permettra à terme de véritablement changer le cours des choses.

Qui fait quoi ?

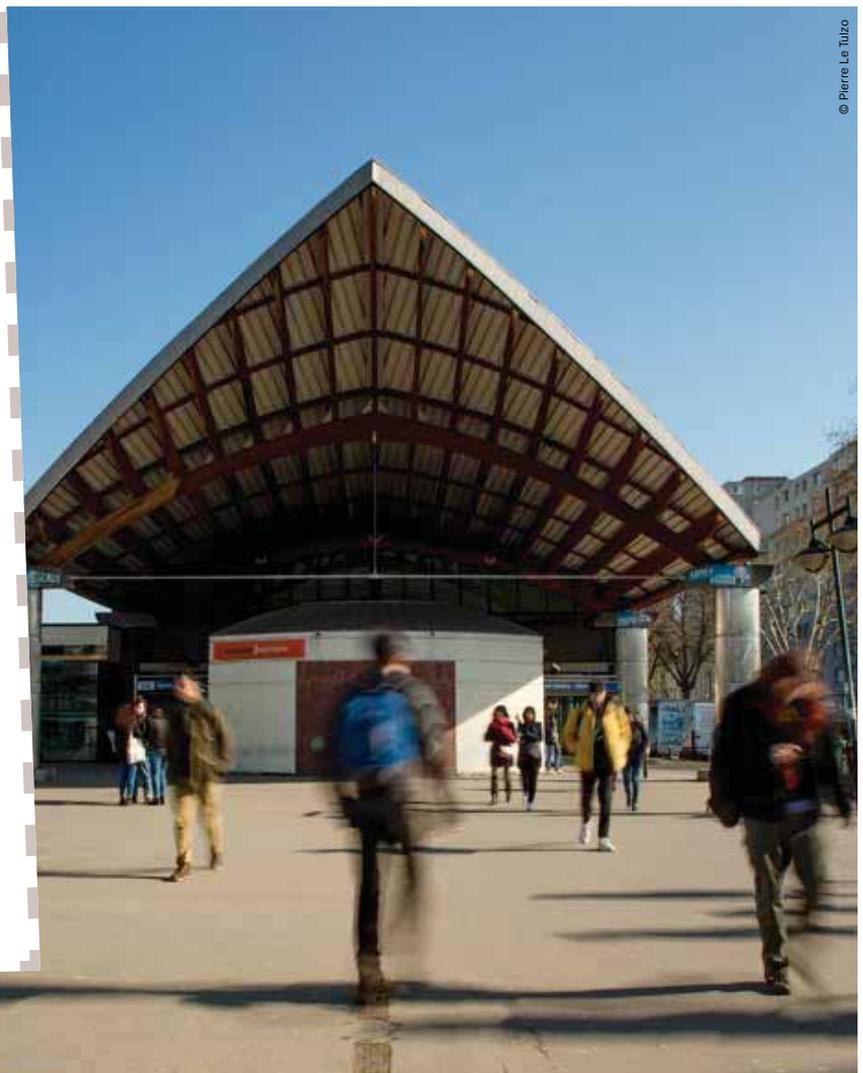
Plaine Commune :
nettoiemnt de l'espace public(déchets, dépôts sauvages, feuilles d'arbres), entretien de la voirie, des espaces verts et des réseaux d'assainissements communaux, éclairage public, collecte des déchets, entretien des bacs et des colonnes de collecte des déchets, sensibilisation au tri.

Villes : hygiène et insalubrité (dératisation, désinsectisation), tranquillité publique (police municipale), stationnement réglementé.

Conseil départemental :
entretien de la voirie, des espaces verts et des réseaux d'assainissements départementaux (routes départementales)

État : sécurité (police nationale et gendarmerie), entretien des entrées/sorties d'autoroute.

Les lieux d'intenses passages, comme les gares ou les places, font l'objet de mesures spécifiques en matière de propreté urbaine.



© Pierre Le Tulzo

« Mieux s'adapter aux besoins spécifiques de notre territoire »

Plaine Commune consacre le travail des deux tiers de ses agents et 58 % de son budget annuel au cadre de vie. Preuve par les chiffres qu'il s'agit-là d'une des priorités de l'action du territoire. Mais pour quels résultats ? À l'heure où Plaine Commune est en passe de bâtir une grande direction dédiée au cadre de vie, quelles sont les pistes d'amélioration du service rendu aux habitants ? Entretien avec Patrick Braouezec, président de Plaine Commune.

Le cadre de vie est un terme qui englobe beaucoup de choses. Quelle en est votre définition ?

Patrick Braouezec. J'en ai une définition plutôt large. Le cadre de vie, c'est finalement les conditions de vie de la population. C'est bien sûr tout ce qui est relatif à la propreté, la qualité de l'espace public, les questions de sécurité... Mais c'est aussi les conditions de logement, les conditions économiques, le travail, l'éducation ou la garde d'enfant...

Pourtant Plaine Commune a des compétences qui cadrent son action sur la problématique spécifique du cadre de vie.

Tout à fait, mais nous sommes obligés d'appréhender cette question de manière globale avec l'ensemble des autres institutions. Si je prends l'exemple très concret de l'espace public : aujourd'hui, il existe des responsabilités partagées entre la Commune qui a le pouvoir de police et donc qui est la seule habilitée à sanctionner les comportements inciviques, le Territoire qui entretient une partie de l'espace public qui est de sa responsabilité, le

Département qui a la responsabilité des anciennes routes nationales et l'État qui a la responsabilité des entrées d'autoroute. On voit bien qu'il y a la nécessité de travailler avec l'ensemble de ces institutions sur les questions d'entretien de l'espace public. La réponse à la question du cadre de vie ne peut donc être que globale et partagée.

« Ce n'est pas qu'un sentiment, c'est parfois une réalité »

Malgré les moyens colossaux engagés par Plaine Commune qui mobilise plus de la moitié de ses agents sur la question de l'entretien de l'espace public, beaucoup de personnes ont le sentiment que les résultats ne sont pas à la hauteur des moyens déployés.

C'est ce qui ressort des enquêtes d'opinion menées dans toutes les grandes villes en France. Cela prouve qu'il y a une sensibilité particulière sur la question de la propreté urbaine.

On peut parler de sentiment, mais il s'agit souvent d'une réalité. Quand un espace n'est pas propre à un moment donné, et qu'il ne l'est toujours pas le lendemain ou le surlendemain, ça n'est pas la même chose que lorsqu'un espace n'est pas propre à un moment donné mais qu'il l'est le lendemain. Dans le premier cas, cela me pose problème. Dans le second, cela prouve que nos services ont été efficaces. Il faut bien mesurer qu'il faut parfois un quart d'heure pour salir un espace qu'on a mis deux heures à nettoyer. Cela implique qu'il faut que nous intervenions plus en amont et plus efficacement pour prévenir certains comportements.

Plaine Commune est déjà largement dans la sensibilisation auprès des écoles, du grand public, des professionnels de la restauration... Un renforcement des sanctions est-il envisageable ?

Il faut utiliser tout l'arsenal des sanctions à notre disposition. Cela nécessite une vraie convergence et une coordination avec les villes et leur police municipale quand elle existe.





« Continuer à faire acte de pédagogie »

Avec l'État également...

Oui mais là, ne nous racontons pas d'histoire, la police nationale n'intervient plus pour ce genre d'incivilités. C'est très dommage car j'ai le souvenir que cela faisait partie de ses missions. Non, il faut continuer à faire acte de pédagogie, mais la pédagogie prend du temps. L'éducation nécessite du temps.

Vous le disiez, il faut renforcer la coordination entre les différents services, Plaine Commune a d'ailleurs pour projet de créer une grande direction « Cadre de vie » avec pour principe de donner plus d'autonomie aux agents sur le terrain...

Que nous soyons plus réactifs aussi. C'est-à-dire, être en mesure d'intervenir encore plus rapidement à un endroit identifié. On le voit bien, il y a des lieux où se focalisent certains désordres. Il y a un certain nombre d'entreprises qui ne respectent pas notre territoire. Il y a les petits papiers et il y a des dépôts sauvages qui, pour une large part, sont l'œuvre d'entreprises

venant souvent de l'extérieur du territoire. D'après nos services, au moins 40 % des 34 900 tonnes de dépôts sauvages ramassés chaque année sont constitués de gravats. C'est la preuve qu'il y a un problème de comportement de la part de certaines entreprises. Dès qu'on peut avoir la preuve de la provenance de ces déchets, on verbalise. Mais les gravats ne parlent pas souvent.

« Rendre hommage au travail des agents »

Que faire alors contre ces comportements ?

Il faudrait prendre ces entreprises sur le fait, mais cela se passe souvent la nuit. On ne peut pas non plus avoir des agents 24 heures sur 24 sur le terrain sauf à faire exploser le budget. Il y a de l'information à faire auprès de ces entreprises, leur rendre, peut-être, l'accès aux déchèteries plus facile... Tout cela a un coût. Les moyens déployés sont déjà considérables. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le budget que Plaine Commune consacre au cadre

de vie est en hausse chaque année. Nos moyens ne sont pas illimités et je tiens à rendre hommage aux agents de Plaine Commune qui réalisent un travail admirable au quotidien. Leur tâche est ingrate et sans fin. Je pense d'ailleurs que la plupart des habitants sont convaincus du travail qui est réalisé. Ce que je n'accepte pas, c'est qu'on dise que nos villes sont sales. C'est vrai à certains endroits bien identifiés et à certains moments de la journée. Mais dire que nos villes sont sales ne correspond pas à la réalité sur l'ensemble de notre territoire.

Quelles sont les pistes d'amélioration du service rendu aux habitants ?

Si nos villes sont propres à certaines heures, comment faire pour qu'elles le restent tout au long de la journée ? Cela signifie qu'il faut s'adapter aux spécificités de nos territoires. Des secteurs peu fréquentés de Villetaneuse ou des espaces d'intense passage à Saint-Denis ne réclament pas la même réponse de notre part. Il convient donc de poursuivre nos actions de prévention, de multiplier aussi nos moyens de sanction et de s'adapter à certains lieux qui manquent encore de poubelles urbaines. Nous devons, par exemple, également adapter notre matériel pour rendre certains endroits plus accessibles à nos engins. C'est déjà le sens de l'action que nous menons au quotidien et de nos choix budgétaires qui, d'année en année, consacrent une large part aux questions du cadre de vie. En 2018, Plaine Commune dépensera 176 millions d'euros pour l'entretien des espaces publics, des parcs et la gestion des déchets. Soit plus de la moitié de son budget. C'est une somme tout à fait considérable. Mais surtout, l'enjeu est d'impliquer les habitants afin qu'ils soient véritablement acteurs de leur cadre de vie. C'est ce que nous faisons, c'est ce que les villes font également dans l'ensemble de leurs politiques publiques. L'enjeu, ici, dépasse la simple question du cadre de vie. Il engage un vrai projet d'éducation. Peut-être même un enjeu de civilisation.

► Recueillis par H.C.T.

LA PROPRETÉ URBAINE

176 MILLIONS D'EUROS

de dépenses et investissements pour le cadre de vie en 2018

dont **600** agents de propreté sur le terrain chaque jour



600 km de voirie entretenus par les agents de Plaine Commune

130 000 bacs de collecte (35 à 770 litres)



101 balayeuses



31 laveuses



34 000 tonnes de dépôts sauvages ramassés chaque année



3 déchèteries gérées par Plaine Commune



44 000 personnes accueillies en 2016 dans les déchèteries

5,4 millions d'euros, c'est le surcoût occasionné par les dépôts sauvages chaque année



Les incivilités, le cœur du problème

À eux seuls, les dépôts sauvages mobilisent un grand nombre d'agents de Plaine Commune. Ils exaspèrent les habitants, désorganisent et découragent les services. C'est en suivant le quotidien d'une équipe de Plaine Commune que l'on comprend mieux ce qui nuit au cadre de vie des 420 000 habitants du territoire. ►



L'enlèvement de ces dépôts sauvages, dans le centre de Saint-Denis, nécessitera l'intervention de trois types d'engins et mobilisera 6 agents pendant près d'une heure.

En tournée avec une équipe mutualisée

Créées en 2007, les équipes mutualisées interviennent tous les jours pour traiter, dans un délai de 48 heures, les demandes des usagers enregistrées par le service Allo Agglo. Un travail éprouvant et ingrat que les agents réalisent en totale coordination avec leurs collègues des 15 unités territoriales Cadre de vie de Plaine Commune.

C'est un lundi matin comme un autre au Centre technique territorial de Pierrefitte. 6 heures du matin, les 6 agents de l'équipe mutualisée de Plaine Commune s'apprêtent à entamer leur tournée. « C'est 7 jours sur 7, 356 jours par an », précise Didier Méal, un des anciens du service. Créée en 2007, l'équipe mutualisée agit en complémentarité avec les agents des 15 unités territoriales

réparties sur le territoire. Leur mission principale : enlever les gros volumes jetés sur l'espace public, afin de faciliter les opérations de nettoyage assurées par les équipes des unités territoriales.

Une feuille de route tracée par les alertes d'Allo Agglo

« La procédure est toujours la même », explique Yves Delaize, agent de maîtrise. On établit une fiche d'interventions d'après les demandes des habitants enregistrées

et transmises par « Allo Agglo ». Une fois la requête d'un habitant enregistrée, elle doit être traitée sous 48 heures. » Au total, une vingtaine d'interventions jalonnent le parcours de l'équipe pour ce seul lundi 11 juin. « Sans compter les interventions non prévues sur la feuille de route. Et elles sont nombreuses... », précise Michel Legendre, membre de l'équipe.

6h30. L'équipe part en binômes, chacun au volant d'un engin spécialisé. Après deux petites haltes, histoire de



Gravats, ordures ménagères et mobilier, la composition typique des dépôts sauvages.



Quartier de la Cerisaie, à Stains, intervention récurrente aux abords des jardins familiaux.



Intervention au parc Marcel-Cachin, à Saint-Denis, en prévision d'une opération de dératization programmée par la Ville.

ramasser trois matelas et les restes d'un bureau, les agents arrivent sur leur point d'intervention boulevard Jules-Guesde, à Saint-Denis. Il s'agit de traiter en priorité une demande formulée par un riverain à Allo Agglo la veille, à 10h14 précises. « C'est le cas typique. Il y a des travaux dans l'immeuble d'à côté et les gens ont jeté les gravats et les pots de peinture sur le trottoir. D'autres personnes en ont profité pour y déposer leurs déchets ménagers. Parfois, on se demande où est le respect de notre travail », tempête Michel. Les hommes et les engins entrent en action. Les meubles sont chargés à la main dans le camion benne. Les pots de peinture et les déchets ménagers enlevés à l'aide du camion grue. Une dernière équipe viendra plus tard pour décaper les traces de peinture. Trois types d'engins pour une seule opération de nettoyage. Dans ce cas, impossible de déterminer avec certi-

tude les auteurs du dépôt sauvage. Les contrevenants ne pourront donc pas être verbalisés par les services municipaux de Saint-Denis.

Réactivité et actions coordonnées

7h10. L'équipe poursuit sa route en direction du parc Marcel-Cachin. Cette fois, elle intervient en soutien de la ville de Saint-Denis qui va mener une opération de dératization dans le secteur. Il s'agit d'enlever les blocs de pierre qui ceignent le parc pour permettre à l'entreprise d'intervenir. À l'aide d'un tractopelle, l'opération ne prendra que quelques minutes. « Tous les agents ont été formés par Plaine Commune pour conduire les différents engins. C'est un gros atout pour rendre nos équipes totalement autonomes », souligne Yves Delaize.

8h. Un des trois binômes de l'équipe mutualisée arrive dans le quartier de la Cerisaie, à Stains, pour sillonner les

abords des nombreux jardins familiaux. Sur le chemin, les deux agents tombent sur un nouveau dépôt sauvage constitué essentiellement de sacs à gravats. « Les gravats ? C'est plus de la moitié du volume de déchets que nous ramassons chaque jour », assure Didier Méal. Pour ce cas précis, l'équipe ne pourra procéder à l'enlèvement du dépôt à cause d'une voiture mal stationnée. Un cas de figure assez courant. « Il y a certains secteurs qui sont particulièrement difficiles d'accès en raison des véhicules mal stationnés ou de l'étroitesse des rues. Il faudrait un équipement plus adapté pour intervenir dans les rues étroites », reprend Didier. Pour cette seule journée du 11 juin, l'équipe mutualisée ramassera 5 tonnes de déchets. Une goutte d'eau comparée aux 34 900 tonnes de dépôts sauvages enlevés en 2016 par les agents de Plaine Commune. ► H.C.T.

« Certaines entreprises ne jouent pas le jeu »

« En mai dernier, nous avons enlevé 10 tonnes de viande déposées rue Timbaud à Stains. L'enquête a prouvé que c'était l'œuvre d'une entreprise d'une ville voisine. Bien sûr, la quantité est exceptionnelle, mais ce n'est pas un cas isolé. Depuis décembre dernier, c'est le 4^e dépôt sauvage de ce type que nous enregistrons. C'est bien la preuve que certaines entreprises ne jouent pas le jeu. C'est un manque de respect total vis-à-vis des habitants et des agents de Plaine Commune. Nous avons facturé à l'entreprise plus de 2 500 euros de frais d'enlèvement et la ville de Stains a porté plainte. C'est systématique pour ce genre d'infraction grave. Le problème, c'est qu'on n'arrive pas toujours à déterminer les auteurs de ces actes d'incivilité. Ces opérations mobilisent beaucoup d'agents et finissent par désorganiser nos services. Elles représentent également un coût énorme pour la collectivité, donc pour le contribuable. »

Thierry Gueldry,
responsable de secteur, équipe mutualisée.



À 10h30, le trottoir est redevenu propre.

Les dépôts sauvages en chiffres...

- > **34 900 tonnes de dépôts sauvages** ont été ramassés en 2016 par les agents de Plaine Commune.
- > **+ 12 %**, c'est en volume l'augmentation, constatée chaque année, des dépôts sauvages ramassés sur l'espace public.
- > **5,4 millions d'euros**, c'est le coût que représente l'enlèvement des dépôts sauvages chaque année.



« Les comportements n'évoluent pas »

« Avec l'évolution du matériel, le travail est moins fatigant physiquement. C'est moralement que c'est plus éprouvant. Chaque jour, c'est la même chose. Le dépôt qu'on a enlevé la veille s'est reconstitué dans la nuit. On a l'impression de vider la mer avec une petite cuillère... Cela fait 25 ans que je fais ce métier et, malgré les moyens et la bonne volonté qu'on y met, je n'ai pas l'impression que les comportements changent... C'est dommage parce que les villes sont globalement propres, mais il y a des secteurs qui restent sales et ça gâche tout. Certaines personnes ne se rendent pas compte... On m'a déjà dit : "Je paye mes impôts, donc j'ai le droit de jeter mes déchets où je veux." Il faut une vraie prise de conscience, autrement on ne pourra pas s'en sortir ! »

Didier Méal,
membre de l'équipe mutualisée propreté.



Le 11 juin...

Le 7 juin 2018, sentier des Cailloux, à Stains.
Présence d'un dépôt sauvage sur le trottoir.

Édifiant !

Le 7 juin, vers 10h, une équipe mutualisée de Plaine Commune procède à son enlèvement.



Le 9 juin, au même endroit.



Le 12 juin, les agents de Plaine Commune interviennent à nouveau. Plus d'une centaine de dépôts sauvages comme celui-ci sont répertoriés sur le territoire et sont ramassés régulièrement par les services de Plaine Commune.

Un service en mouvement permanent

Plaine Commune et les villes du territoire s'adaptent en permanence pour améliorer le service rendu aux habitants. Plaine Commune a misé sur une nouvelle organisation axée sur la réactivité et l'autonomie de ses équipes. Les villes, quant à elles, sont décidées à prendre à bras-le-corps l'épineuse question des incivilités. ►

Depuis 2017, Plaine Commune a adopté de nouvelles méthodes de travail. Avec un seul objectif en ligne de mire : obtenir des résultats à la hauteur des attentes. Première d'entre elles, la refonte de l'entité Cadre de vie, désormais divisée en trois secteurs géographiques (Saint-Denis, Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis d'un côté, Épinay, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains de l'autre, et enfin La Courneuve-Aubervilliers). Chacune de ces directions sectorisées comprend des unités territoriales (UT voiries, parcs et jardins et propreté). « *Cela aboutit à une meilleure coordination des services et nous permet de nous recentrer sur les questions de proximité et de quotidienneté urbaines, assure Robert Figueras. C'est aussi un gage de transversalité et de réactivité dans le service rendu aux habitants.* »

Allo Agglo, écoute et réactivité sur le terrain

Une méthode misant donc sur un recours systématique aux actions coordonnées entre les équipes mutualisées et les



Les opérations courantes de nettoyage sont assurées quotidiennement par les agents des unités territoriales de Plaine Commune.



À situation exceptionnelle, opération exceptionnelle. Les services de Plaine Commune et des villes ont ainsi créé des opérations « grandes lessives » ou « coup de propre » afin de rendre aux habitants un cadre de vie de qualité dans leur quartier. Sur une journée, les agents vont intervenir ensemble sur des actions aussi variées que le nettoyage de l'espace public, les dépôts sauvages, les tags, l'affichage sauvage, l'entretien des espaces verts ou encore l'enlèvement des véhicules-épaves.

différentes unités territoriales Cadre de vie réparties sur le territoire. Tête de pont du dispositif, Allo Agglo joue un rôle central. Ce service gratuit, accessible par téléphone, par Internet et par l'application « PlaineCommune » est l'unique entrée pour les usagers. En 10 ans, le personnel d'Allo Agglo est devenu un interlocuteur bien identifié. En témoignent les 70 000 sollicitations que le service a enregistrées en 2017. Composé de 8 agents, il renseigne mais surtout transmet les demandes d'interventions formulées par les habitants aux différentes unités territoriales déployées sur le terrain. Son principe : satisfaire les demandes des habitants dans un délai maximal de 48 heures.

Coordination et efficacité

Plaine Commune finalise également son projet de grande direction dédiée au cadre de vie. Elle sera opérationnelle fin 2018 et regroupera près des deux tiers des agents de Plaine Commune. Sur le fond, elle s'appuiera sur le principe de complémentarité entre les services territoriaux, municipaux et départementaux. Autre type d'action, les

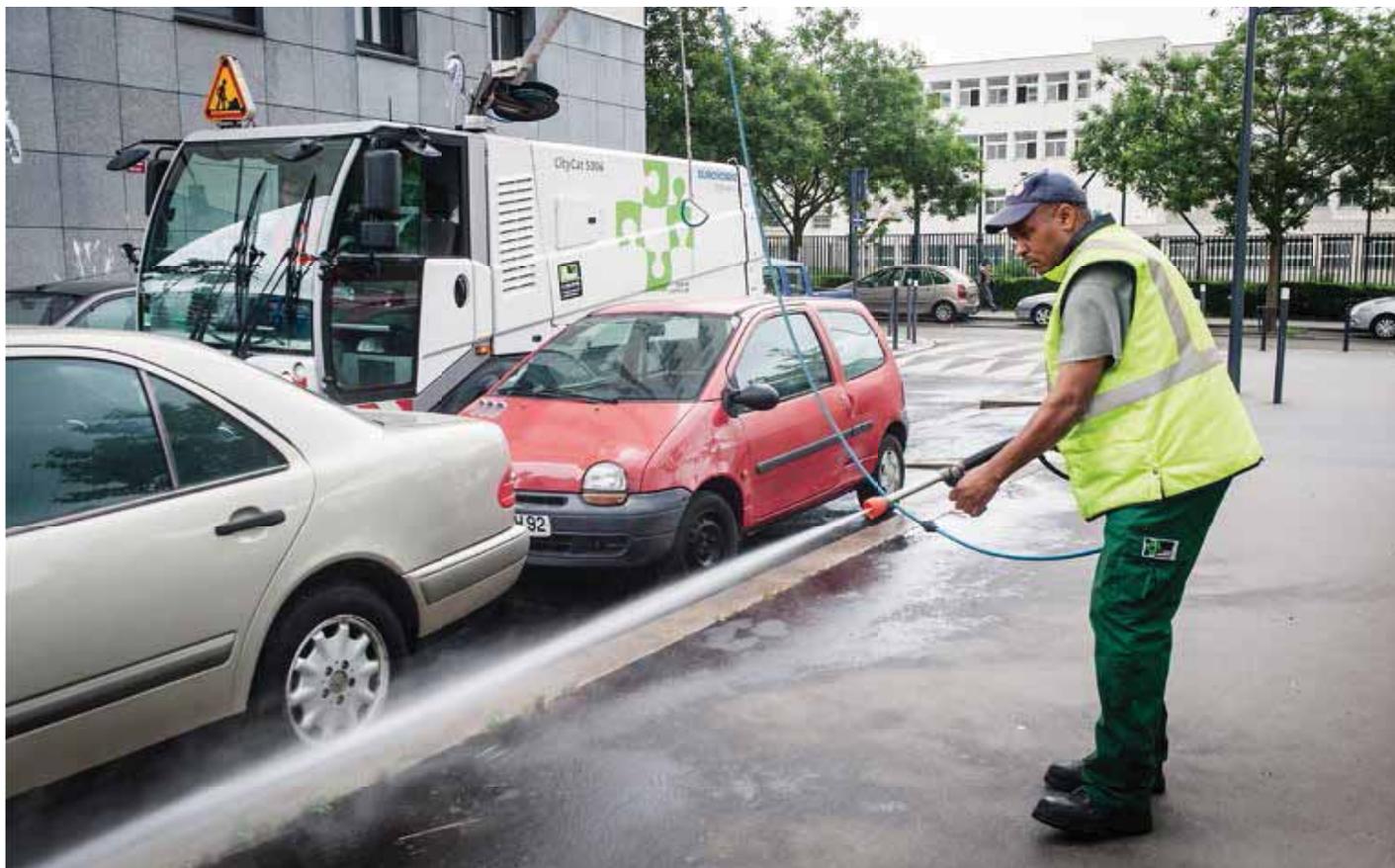
opérations ponctuelles et concertées telles que les « Grandes lessives » ou « Coup de propre ». Ces dernières associent les services municipaux, territoriaux, les bailleurs sociaux, les associations et parfois même les élèves des écoles pour intervenir sur un secteur identifié. Cette manière de procéder permet de mobiliser des forces multiples d'agents pour traiter l'ensemble des problématiques constatées sur le terrain (dépôts sauvages, graffitis, enlèvement d'épaves de véhicules etc...).

Diversifier la collecte

Depuis sa création, Plaine Commune a fait le choix de varier les modes de collecte. Porte-à-porte, collecte pneumatique, multiplication des points d'apports volontaires. Dans cette stratégie, les 3 déchèteries créées par Plaine Commune occupent une place centrale. En 2016, elles ont collecté quelque 245 000 tonnes de déchets et accueilli 44 681 personnes dont 3 302 professionnels. Un point encourageant, leur fréquentation et donc le volume des déchets collectés augmentent d'année en année.



Mises en place en 2007, les équipes mutualisées de Plaine Commune agissent en soutien des agents travaillant dans les 15 unités territoriales Cadre de vie réparties sur le territoire.





Allo Agglo, 10 ans au service des habitants

Depuis 10 ans, ce service gratuit de Plaine Commune permet de s'informer au quotidien sur son cadre de vie, d'obtenir des conseils pour ses démarches et de signaler tout dysfonctionnement observé sur la voie publique. Si les demandes ont explosé – 70 000 sollicitations enregistrées l'an passé, c'est que son fonctionnement est ultra simple : après enregistrement d'un signalement, Allo Agglo déclenche au besoin une intervention rapide des services de Plaine Commune. Concrètement, il peut s'agir d'un problème de propreté (dépôt sauvage, graffitis...), d'une question autour du tri et de la collecte des déchets (déchèterie, demande de bac et de composteur, bac à verre...), d'un problème sur la voirie (éclairage, signalisation en panne, chaussée ou trottoir dégradé, mobilier urbain abîmé, neige, verglas...) ou lié à l'assainissement (engorgement d'un réseau, inondation, égout bouché, etc.). Ce service permet également d'effectuer une demande administrative en ligne. Exemple : obtenir une demande d'enseigne, solliciter un branchement au réseau, un certificat de raccordement, etc. Enfin, Allo Agglo constitue un moyen efficace de s'informer en temps réel sur les gros travaux près de chez soi, ou encore sur les jours de collecte et les modalités de tri des déchets. Trois possibilités pour joindre **Allo Agglo** : **par téléphone (0 800 074 904)**, **sur le web (www.plainecommune.fr)** ou **sur l'appli mobile "plainecommune"**. **Service ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et samedi de 8h30 à 12h30.**

ALLO AGGLO

10 ANS

au service des habitants



ROKOVOKO

14%
autres

2%
pour les
parcs et jardins

56%
de demandes d'information
pour les déchets et demandes
de bacs de collecte

62144
appels entrants
en 2016 dont...

22%
pour la
propreté,
pour la voirie

6% pour les
demandes de raccordement
au réseau d'assainissement

3 déchèteries sont réparties sur le territoire. En 2016, elles ont accueilli 44 000 personnes et collecté 250 000 tonnes de déchets.



© Pierre Le Tulzo

3

déchèteries à votre service

Les 3 déchèteries sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune et gratuites pour les particuliers. Sur présentation d'une carte d'identité, d'un avis de taxe foncière ou d'une quittance de loyer, une carte d'accès vous sera délivrée lors de votre première visite. Pour les entreprises, la carte vous sera remise sur présentation d'un extrait de Kbis.

- **Aubervilliers**, rue, des Bergeries. Ouverture lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30. Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Pour les entreprises, ouverture lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

- **Pierrefitte-sur-Seine**, 104, rue d'Amiens. Ouverture mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Vendredi de 13h30 à 18h40. Pour les entreprises, mardi et jeudi de 8h à 12h.

- **Épinay-sur-Seine**, 9 bis, rue de l'Yser. Ouverture lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h30. Mardi et jeudi de 12h à 18h30. Pour les entreprises, ouverture mardi et jeudi de 7h à 12h.

plainecommune.fr



© Pierre Le Tulzo

Trier et réduire les déchets

Depuis 2009, le territoire, s'est engagé dans un Programme local de prévention (PLP) avec pour objectif de réduire de 7 % en 5 ans le volume des déchets ménagers et assimilés. En 2016, Plaine Commune n'est plus subventionnée mais poursuit ses campagnes de sensibilisation en multipliant les modes d'apports volontaires ainsi que les moyens de compostage. Plaine Commune et les villes du territoire mettent également en œuvre un plan visant à réduire le gaspillage alimentaire qui, selon France Nature Environnement, représenterait un gâchis de 20 kilos de denrées alimentaires par personne et par an. En 2016, cette volonté de réduire s'est manifestée par le lancement d'une grande étude confiée au cabinet Verdicité. Une analyse a été menée sur 3 écoles de Saint-Denis et a permis de dégager un plan d'actions pour les années à venir.



Dans le cadre de sa démarche éco-responsable, Plaine Commune installe des poubelles bi-flux, permettant de séparer les papiers des déchets ordinaires lors des grands événements festifs.



© Benjamin Gemmel

Une question d'incivilités

Avec 1 300 agents dédiés au cadre de vie, un budget de 176 millions d'euros budgétés pour 2018 ou encore 131 balayeuses-laveuses pour nettoyer 600 km de voiries quotidiennement, les moyens déployés par Plaine Commune sont déjà considérables. Et pourtant, des problèmes demeurent. Il en est un facile à désigner mais particulièrement difficile à combattre : les incivilités. Autrement dit, les dizaines de dépôts sauvages qui réapparaissent chacun matin sur le territoire. *« Ces comportements sauvages ont pas mal de répercussions négatives sur le terrain, peste Robert Figueras, Directeur du Cadre de vie à Plaine Commune. D'abord, cela crée une désorganisation du travail des cantonniers, mais aussi un sentiment de ras-le-bol de la part des habitants. Que doit penser celui qui part tôt le matin au boulot, avant même que la balayeuse ait nettoyé sa rue, puis revient tard le soir, quand les déchets se sont à nouveau accumulés au pied de son immeuble ? (...) De plus, il faut savoir que ces incivilités reviennent cher au contribuable. »* La preuve par trois : les emballages non triés qui passent en ordures ménagères sont facturés vingt fois plus cher. Le budget « dépôts sauvages » revient, quant à lui, à près de 5 832 000 € par an. Enfin, même s'il est difficile à estimer, le nettoyage des déjections canines nécessite des dépenses qui pourraient facilement être évitées avec un peu plus de civisme de la part des propriétaires de bêtes à poils.

Saint-Denis vient de mettre en place sa Brigade verte. Constituée de 7 agents, son rôle est de sensibiliser mais aussi de verbaliser les auteurs d'incivilités.



© Aman SAAD ELLAOUI Ville de Saint-Denis



© Fabrice Gaboriau

Chaque année, près de 34 000 tonnes de dépôts sauvages sont ramassées par les agents de Plaine Commune. Un chiffre en constante progression.



Les villes renforcent leurs moyens de sanction

Conscientes du problème, certaines villes mettent en place des dispositifs pour sanctionner les incivilités. Saint-Denis vient en effet de créer une Brigade verte de la propreté, qui intervient dans un premier temps sur le grand centre-ville. Jean-Pierre Serra, responsable des Brigades vertes dionysiennes, explique : « 7 agents municipaux sillonnent les rues avec trois missions : signaler les problèmes de propreté sur l'espace public, sensibiliser les citoyens aux bons gestes à adopter et verbaliser les infractions dès cet automne ». Cette force de frappe anti-incivilités a été doublée d'une campagne d'affichage assez incisive. Si l'expérimentation porte ses fruits, Stains pourrait elle aussi se lancer dans la mise en place d'un dispositif assez similaire.

La Courneuve a, pour sa part, mis en place une Mission quotidienneté et développement durable. Véhicules-épaves, mécanique à ciel ouvert, squats, nuisances sonores, mobilier urbain détérioré... La mission se réunit tous les quinze jours pour régler rapidement les soucis de propreté et de sécurité. Ce travail partenarial est réalisé avec le concours de tous les partenaires de l'espace public, susceptibles d'avoir relevé des dysfonctionnements ou en mesure de les corriger.



© Meyer - Ville de la Courneuve

Présence sur le terrain pour les agents de la mission quotidienneté créée par la ville de La Courneuve.

Une communication sur-mesure

En 2017, plus de 800 000 documents, guides pratiques, calendriers de collecte ou bulletins d'information de travaux ont été distribués par Plaine Commune. Les documents publiés, le plus souvent distribués dans les boîtes aux lettres, sont très divers et répondent à une stratégie bien établie. Ainsi, la communication se fera de manière très ciblée pour rectifier les erreurs de tri constatées ou, au contraire, très large pour promouvoir un nouveau service auprès du grand public. Elle s'adapte aussi aux types d'habitations et aux différentes configurations urbaines. Une communication sur-mesure en soutien des équipes sur le terrain et des habitants.



© Dinahy Jacquery

Villetaneuf, c'est la nouvelle opération de propreté concertée à Villetaneuse. Créé en avril dernier, par Plaine Commune et la ville, l'événement a mobilisé les bailleurs sociaux, les habitants ainsi que les services municipaux et territoriaux.



© Christophe Filliaule



Sensibiliser et mobiliser les habitants

Plaine Commune et les villes placent les habitants au cœur de leur action. Sensibilisation, actions participatives ou artistiques avec pour finalité : changer notre regard sur la ville. ►

► **En photo, une création de mode réalisée par des enfants des centres de loisirs du territoire à partir de matériaux recyclés.**



Sensibiliser et impliquer : tels sont les deux maîtres-mots pour résumer la politique de préservation du cadre de vie, menée par Plaine Commune sur son territoire. Régulièrement, des actions sont organisées « tous azimuts » en direction de la population. Ce travail de sensibilisation s'adresse d'abord aux scolaires. « *Les enfants sont une cible privilégiée, car souvent prescriptrice auprès des parents*, confie Flore Letournelle, responsable Prévention et tri des déchets à la direction Cadre de vie. *Chaque année, nous proposons des interventions dans près de 200 classes du territoire, allant de la grande section de maternelle jusqu'au collège.* » En parallèle, une distribution massive de 5 000 livrets pédagogiques est effectuée auprès des enseignants, pour approfondir le travail amorcé.

Sensibiliser aux gestes éco-citoyens

Fête de la Tulipe à Saint-Denis, La rue est à nous à Aubervilliers, Jardin des Docks à Saint-Ouen... Les événements festifs en ville sont eux aussi prétexte à toucher le grand public. Les habitants y sont en effet formés aux gestes éco-citoyens par des agents de Plaine Commune présents sur place. L'an passé, ces derniers ont participé à une cinquantaine d'événements communaux, proposant des animations ludiques et didactiques (ateliers théâtre, activités compostage, etc.).

Les entreprises, commerçants, restaurateurs et plus encore les bailleurs sociaux ne sont pas non plus oubliés. « *Ce sont des interlocuteurs cruciaux pour la collecte des déchets* », s'époumone Robert Figueras, directeur du Cadre de vie à Plaine Commune, qui rappelle en filigrane « *l'importance du travail partenarial.* »



© Christophe Fillet

Territoire au passé maraîcher, Plaine Commune distribue, chaque année, plus d'un millier de composteurs. N'hésitez pas à demander le vôtre à Allo Agglo.



© Dinahy Jacquerey

Le 23 juin dernier, à Pierrefitte-sur-Seine, un rallye propreté s'est déroulé dans le quartier des Poètes. Un moment de partage et de sensibilisation auprès des plus jeunes.

© Louise Allavone



Sensibiliser par l'art

Chaque année, Plaine Commune, avec le soutien des 9 villes du territoire, mène un ambitieux projet artistique impliquant les scolaires. Le but étant toujours de valoriser et de sensibiliser le jeune public aux gestes du tri. Sculptures, concours d'affiches, les genres artistiques varient régulièrement. Depuis 2 ans, ce sont des ateliers de création de mode qui attirent l'attention. Les modèles, créés à partir de matériaux recyclés, sont ensuite exposés lors d'un grand défilé de mode. Ce sont ainsi plus de 250 enfants des centres de loisirs de Stains, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villetaneuse, Épinay-sur-Seine, Aubervilliers et La Courneuve qui ont participé à cette démarche artistique. Pour cette édition 2018, les enfants ont exposé leur travail lors d'un défilé, organisé le 13 juin dernier, à Stains. 15 créations ont ainsi été présentées pour un résultat très impressionnant.



© UT de Stains

Menés dans le cadre de l'Anru, les diagnostics en marchant sont des moments permettant aux habitants de devenir les acteurs de leur cadre de vie.



Rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie en leur donnant la possibilité de fleurir l'espace public, c'est tout le sens du permis de végétaliser lancé, en mai dernier, par Plaine Commune et les villes du territoire (Épinay-sur-Seine disposait déjà de son propre dispositif). Plus d'informations sur plainecommune.fr

Impliquer les habitants

Autre outil majeur d'aménagement, la Gestion urbaine de proximité (GUP). C'est elle qui accompagne les transformations urbaines des territoires et en favorise l'appropriation par ses habitants. Sa force ? Travailler en transversalité avec l'ensemble des acteurs du cadre de vie (services de la ville, de Plaine Commune – propreté, voirie, espaces verts, urbanisme – bailleurs, habitants, copropriétés, etc.).

Être jardinier dans sa ville

Reste enfin toutes les initiatives plaçant l'habitant au cœur même de l'action. Exemple avec le permis de végétaliser, ou comment devenir le jardinier de son quartier ! Pour semer au pied d'un arbre, placer une jardinière au coin de la rue ou planter sur le trottoir, il suffit d'en faire la demande. « *Le jardinier du dimanche comme l'horticulteur hors-pair peuvent s'exprimer et mieux s'approprier leur quartier*; se félicite Stéphanie Herbé du service Espaces verts et nature en ville. *C'est l'occasion de participer au verdissement de sa commune et ainsi de s'auto-responsabiliser pour améliorer le cadre de vie de ses petites mains.* »



Le service Prévention et Tri des déchets de Plaine Commune mène, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation à l'attention du grand public. Il intervient également de façon plus ciblée auprès des bailleurs sociaux et des entreprises.

ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS

140 SQUARES ET PARCS sur le territoire



7365 arbres
dans les squares et parcs



340 hectares d'espaces
verts et espaces de nature en ville
soit l'équivalent de 486 terrains de foot



1 342 000
fleurs plantées chaque année



25 agents
en production florale



260
jardiniers



Embellir l'espace public

Apaiser l'espace public, l'embellir, le rendre à ceux qui y résident ou le traversent au quotidien : c'est aussi cela améliorer la qualité du cadre de vie. Retour sur une série de mesures visant à changer le regard des habitants porté sur leur ville. ►



© Pierre Le Tulzo

Le territoire compte quelque 40 000 points lumineux.



© Pierre Le Tulzo

Traquer les incivilités, c'est bien. Donner l'envie de respecter sa ville, c'est mieux ! Pour ce faire, l'une des clés de la réussite réside dans l'embellissement des espaces publics. Mise en valeur du patrimoine, gestion différenciée des îlots de

verdure, optimisation de l'éclairage, retour en force des déplacements doux, meilleur partage de l'espace urbain : les axes de travail, menés tant par Plaine Commune que par les villes qui la composent, prennent des formes diverses.

L'éclairage public, souvent sollicité par la population, constitue en outre une priorité des élus. Son rôle est crucial : *« L'éclairage apporte un réel sentiment de sécurité le soir et la nuit, décrypte Quentin Dagieu, chef de projet Éclairage à Plaine Commune, qui rappelle au passage que le territoire englobe 40 000 points lumineux répartis sur 860 km de réseau. C'est aussi un élément capital pour renforcer le lien social. Finalement, éclairer l'espace est propice à apaiser, égayer, dynamiser les continuités urbaines, jalonner les cheminements et valoriser les éléments patrimoniaux emblématiques du territoire. »*

11 millions d'euros investis sur le terrain

L'action s'étend sur plusieurs fronts : d'abord, la rénovation du patrimoine vétuste. Cela se fait généralement à l'occasion d'opérations d'aménagement ou dans le cadre de la requalification d'espaces. Près de 11 millions d'euros seront injectés sur le terrain d'ici à 2020. Les lampes obsolètes et fortement consommatrices d'énergie seront par ailleurs progressivement remplacées par des LED (diodes électroluminescentes). Plus modernes, ces dernières permettent de réaliser des économies d'énergie, avec un gain estimé de 30 % à 40 %. Autre objectif : réduire le taux de pannes enregistrées. Un travail facilité grâce à l'acquisition d'un logiciel qui permet une remontée plus rapide des informations. Dernier enjeu-phare, donner naissance à un Plan lumière, pour mieux harmoniser les politiques locales d'éclairage sur l'ensemble du territoire.

L'art et la culture dans la ville

Et quand l'art accompagne les aménagements du territoire, c'est une belle manière de poétiser la ville. Plaine Commune avec sa démarche Territoire de la culture et de la création place l'art et la création artistique au cœur du développement urbain. Ainsi, l'œuvre lumineuse Pixel aux abords du Stade de France, la fresque florale du parking de la Basilique, les containers à verre graffés, la Street-Art avenue le long du Canal Saint-Denis sont autant de lieux de passage, empruntés quotidiennement par des milliers de personnes, et désormais plus agréables à vivre.

© Claire Delfino



Les colonnes à verre revisitées par des artistes ont vu leur fréquentation augmenter.



© Claire Delfino

Poétiser la ville

À travers sa démarche Territoire de la culture et de la création, Plaine Commune place l'art et les artistes au centre de ses politiques publiques. Il en va de même pour sa conception des espaces publics où l'art permet de réinventer l'usage des trottoirs ou des places. Poétiser la ville grâce à une œuvre lumineuse, faire d'une palissade de chantier, d'un container à verre ou d'un mur de parking des œuvres artistiques à part entière. Voilà ce qui, au quotidien, change notre regard sur la ville.



© Fabrice Gaboriau

Le canal constitue un axe crucial pour les mobilités douces.

Pour un espace public **apaisé**

Un cadre de vie agréable, c'est aussi pouvoir se déplacer facilement. Plaine Commune s'efforce de faire cohabiter les différents types de transport afin que l'espace public soit mieux partagé. C'est dans cette optique que le plan Vélo a été lancé en 2010. Celui-ci a pour objectif de créer, de manière progressive, un réseau de 220 km d'itinéraires cyclables qui connectera les 9 villes du territoire. En 2016, ce réseau comptait déjà 178 km d'aménagements réalisés. Apaiser l'espace public, c'est également multiplier les zones de stationnement réglementé sur l'ensemble du territoire pour réduire le stationnement de très longue durée afin d'offrir des places dans les zones les plus visitées, proches des commerces et des services publics. Plaine Commune accompagne les villes pour développer en parallèle des alternatives à la voiture : notamment de nouveaux transports en commun et des itinéraires cyclables. À noter que depuis le 1^{er} janvier 2018, ce sont les villes qui assurent désormais le contrôle et la verbalisation du stationnement avec leur police municipale.

Diminuer les désagréments visuels et olfactifs

Parce que la propreté est essentielle au maintien d'un cadre de vie agréable, Plaine Commune a modifié l'organisation de la collecte de ses déchets. Depuis 2016, un nouveau règlement stipule que les bacs doivent être sortis sur les voies, uniquement une heure avant leur ramassage. Si cette nouvelle formule continue de faire des vagues deux ans après – également en raison de la baisse de la fréquence de ramassage des poubelles de tri, cela a tout de même le mérite de limiter la présence des bacs sur les trottoirs, diminuant de fait les désagréments visuels et les odeurs. La nouvelle politique de stationnement, couplée à l'amélioration des déplacements doux, participe quant à elle à un partage plus équitable de l'espace public. Un Plan vélo devrait en effet permettre de créer un réseau d'itinéraires cyclables de 220 km au total. À terme, il connectera chacune des villes aux principaux lieux d'activités (professionnelles, éducatives, commerciales, culturelles).

Le plan Vélo de Plaine Commune, signé en 2010, prévoit la réalisation d'un réseau de 220 km d'itinéraires cyclables. En 2016, Plaine Commune en comptait 178 km.



© Plaine Commune



Une biodiversité foisonnante

Plus de vert, moins de stress. Si tout n'est pas rose, on pourra éviter de broyer du noir en partant en balades à la découverte des îlots de verdure présents un peu partout sur le territoire. Axe très fréquenté des promeneurs, les Berges de Seine à Épinay voient par exemple se succéder plusieurs séquences paysagères. « *Belles promenades, plages d'herbe pour se détendre et biodiversité foisonnante regroupant des centaines d'espèces animales et végétales... On a l'embaras du choix* », résume Stéphanie Herbé du service Espaces verts et nature en ville. Afin de conserver cette diversité de paysages, Plaine Commune a d'ailleurs changé son mode de gestion des espaces verts pour des pratiques plus douces, plus naturelles et surtout différenciées, en fonction des zones qu'elle doit entretenir.

Le concours des villes et des villages fleuris mobilise les villes du territoire. Occasion de valoriser les 140 parcs et squares présents sur tout le territoire. Une fois candidate, la ville reçoit la visite d'experts qui attribuent des notes pour récompenser la diversité des plantes ou encore l'originalité des massifs. Cette année, les villes de Saint-Ouen-sur-Seine et Villetaneuse sont candidates.



Une gestion éco-responsable

Les jardiniers de Plaine Commune travaillent depuis plusieurs années autour de la gestion différenciée dans toutes les villes. Le but est de faire évoluer les pratiques de jardinage pour développer la présence de fleurs sauvages, d'oiseaux, de papillons, d'abeilles et autres insectes, et de créer des refuges pour les végétaux et la faune citadine. Le tout en diminuant l'utilisation de produits potentiellement dangereux pour la santé des habitants... et des jardiniers. Un impact écologique durable pour le bien de tous.



© Idrissa M'bour



Un espace public par et pour les femmes

Plaine Commune, l'association Femme dans la cité, PPV 93, et la ville de Stains, ont lancé les Marches exploratoires de femmes. Il s'agit d'une démarche citoyenne visant à repenser l'espace public à travers le questionnement d'habitantes. Animées par 3 référent.e.s spécialement formé.e.s, ces marches permettent de diagnostiquer les problèmes rencontrés sur le terrain. Convivialité, sensibilisation à l'environnement, mais également accessibilité et sécurisation de l'espace public sont autant de problématiques passées au crible. Les diagnostics font ensuite l'objet de préconisations très précises élaborées par les marcheuses. Enfin, une fois les problèmes identifiés, vient le temps de la restitution. Depuis avril dernier, 3 marches exploratoires ont eu lieu dans le quartier du Clos Saint-Lazarre, à Stains. Plaine Commune, qui réfléchit constamment à adapter l'espace public à tous les usages, compte bien généraliser cette démarche à tout le territoire.



Un champ d'expression pour les associations

Plaine Commune et les villes du territoire soutiennent régulièrement les associations locales qui ont fait de l'espace public leur champ d'expression. En photo, l'œuvre monumentale et participative de l'association Aquar'Île qui a habillé l'amphithéâtre de la place du Bocage à L'Île-Saint-Denis. Inaugurée le 27 juin dernier, cette mosaïque monumentale d'une centaine de mètres linéaires a nécessité des mois de travail en atelier avec les habitants.

Rendre la pratique sportive accessible

Dans un département où l'on ne compte que 16,2 équipements sportifs pour 10 000 habitants, contre 49,6 en moyenne à l'échelle nationale, Plaine Commune aménage et entretient une cinquantaine de terrains multisports, de football, de basket, de skateparks ou d'aires de fitness. Et ces équipements s'ajoutent à une centaine d'aires de jeux réparties sur tout le territoire.



UN ESPACE PUBLIC À VIVRE



178 km d'itinéraires cyclables sur le territoire



40 000 points lumineux sur le territoire



40% d'économies d'énergie grâce à l'emploi des lumières à LED

150 aires de jeu et équipements de loisirs (terrains de sport, skate park, fitness...) sur tout le territoire...



4 500 foyers sensibilisés au tri sélectif en porte à porte



250 classes du territoire sensibilisées chaque année aux gestes du tri



ROKOVOKO



BOUCHE INCENDIE OUVERTE = DANGER

Risque de blessure ou d'accident,
impossibilité d'éteindre un incendie,
coupure d'eau dans les habitations et les
hôpitaux, inondation des rues et bâtiments,
gaspillage d'eau potable...

SIGNALEZ L'OUVERTURE D'UNE BOUCHE INCENDIE

En semaine

Allo aggro : 0800 074 904

Le soir et le week-end

Votre mairie, le commissariat ou les
pompiers